

## Direction générale

Hôtel de ville de Tournai - rue Saint-Martin 52 - 7500 Tournai

Point GPS : 50.603134, 3.386784

Téléfax : +32 69/235.716

Email : [direction.generale@tournai.be](mailto:direction.generale@tournai.be)

### Directeur général et directeur général adjoint

Chaque commune dispose d'un directeur général, anciennement Secrétaire communal. Le directeur général dirige et coordonne les services communaux, gère le personnel communal, prépare les séances du Collège communal et du Conseil communal, rédige les procès-verbaux de ces assemblées et veille à leur bonne exécution. Dans les communes de plus de 10.000 habitants, le Conseil communal peut désigner un directeur général adjoint, ce qui est le cas à Tournai.

Chef du personnel de l'administration communale, le directeur général chapeaute la direction générale qui se compose de six services, dont certaines missions concernent directement les citoyens :

- Le secrétariat du directeur général ;
- Le service "Collège communal" ;
- Le service "Conseil communal" ;
- Le secrétariat ;
- Le service reprographie administrative et les services d'appui comme l'accueil, la messagerie interne et externe et le service téléphonie.

Paul-Valéry SENELLE - Directeur général faisant fonction - Téléphone +32 (0)69 332 373 -

Email : [paul-valery.senelle@tournai.be](mailto:paul-valery.senelle@tournai.be)

Nicolas DESABLIN - Directeur général adjoint faisant fonction - Téléphone +32 (0)69 332 337 -

Email : [nicolas.desablin@tournai.be](mailto:nicolas.desablin@tournai.be)

### Secrétariat du Directeur général

Mélanie FRETIN - Téléphone : +32 (0)69 332 332 - Email : [melanie.fretin@tournai.be](mailto:melanie.fretin@tournai.be)

### Service "Collège communal"

Ce service collecte, vérifie, corrige et met à disposition des échevins les rapports des différents services de l'administration communale destinés à être soumis au Collège communal. Il élabore les registres officiels.

Sylvaine HESPEL - Téléphone : +32 (0)69 332 227 - Email : [sylvaine.hespel@tournai.be](mailto:sylvaine.hespel@tournai.be)

### Service "Conseil communal"

Ce service collecte, vérifie, corrige et met à disposition des mandataires les dossiers des différents services de l'administration communale destinés à être soumis au Conseil communal.

Dans ce cadre, il est également responsable de la procédure liée au droit d'interpellation des

habitants de l'entité en séance du Conseil communal. Cette procédure est réglementée par les articles 83 à 86 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Camille DERASSE - Téléphone : +32 (0)69 332 336 - Email : [camille.derasse@tournai.be](mailto:camille.derasse@tournai.be)

Alexandre LALINE - Téléphone : +32 (0)69 332 363 - Email : [alexandre.laline@tournai.be](mailto:alexandre.laline@tournai.be)

## **Secrétariat**

Le Secrétariat gère les communications téléphoniques avec dispatching dans les différents services et répond aux diverses demandes des visiteurs. Il délivre les documents nécessaires à l'ouverture des débits de boissons et assure le suivi.